



APPEL D'OFFRES AO-15-01-P-sp

FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR L'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE ET LE BALANCEMENT HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE DE MARIEVILLE

La Ville de Marieville sollicite des soumissions pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour l'inspection des bornes d'incendie et le balancement hydraulique de son réseau d'aqueduc.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus au Système public d'appel d'offres (SE@O) en consultant le site internet www.seao.ca ou au numéro de téléphone suivant (514) 856-6600 ou sans frais au 1-866-669-SEAO (1-866-669-7326), à compter du **4 mars 2015**, moyennant le paiement des frais établis par le SE@O selon la grille des tarifs.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies par la Ville en cinq (5) exemplaires (un (1) original et quatre (4) copies) et être accompagnées des documents requis. Elles doivent aussi être présentées, sous plis scellés, dans les deux (2) enveloppes distinctes fournies. Ces enveloppes distinctes portent les mentions respectives « **# 1 OFFRE DE SERVICE** » et « **# 2 OFFRE DE PRIX** » ainsi que le numéro et le titre de l'appel d'offres « **APPEL D'OFFRES AO-15-01-P-sp - FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR L'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE ET LE BALANCEMENT HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE DE MARIEVILLE** ». Les enveloppes doivent aussi porter le nom du soumissionnaire.

Les soumissions seront reçues au service du Greffe, à l'hôtel de Ville de Marieville sis au 682, rue Saint-Charles à Marieville (Québec) J3M 1P9, **jusqu'à 13 h 30, le 23 mars 2015**. Les enveloppes « **#1 OFFRE DE SERVICE** » seront ouvertes publiquement à l'hôtel de Ville aussitôt que possible après **13 h 30, le 23 mars 2015**. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Pour le présent appel d'offres, la Ville de Marieville a recours à un système de pondération et d'évaluation des offres basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au contrat. Les critères et autres exigences ainsi que la méthode d'évaluation et de pondération sont inclus dans le document d'appel d'offres susmentionné. L'évaluation sera faite sur la base des documents fournis par le soumissionnaire.

Pour tout renseignement, quel qu'il soit, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement à **Marcel Gauthier**, responsable de l'information aux soumissionnaires au **450 460-4444, poste 285**. Le fait pour un soumissionnaire de tenter d'obtenir de l'information de toute autre personne à la Ville de Marieville, membre du Conseil ou employé municipal, consultant ou mandataire de la Ville, constitue une contravention passible du rejet de sa soumission et autres sanctions.

La Ville de Marieville n'est pas tenue d'accepter la soumission au meilleur pointage, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Marieville, le vingt-cinq février deux mille quinze (25 février 2015)

La greffière adjointe,

Mélanie Calgaro, notaire
Avis public 15-05